

## Informations pratiques

La journée se déroulera à la salle des fêtes du Coq, le 12 octobre 2021 :

**Rue du Coq, 23300 La Souterraine**

Le déjeuner se déroulera sur place et sera pris en charge par la FCEN.

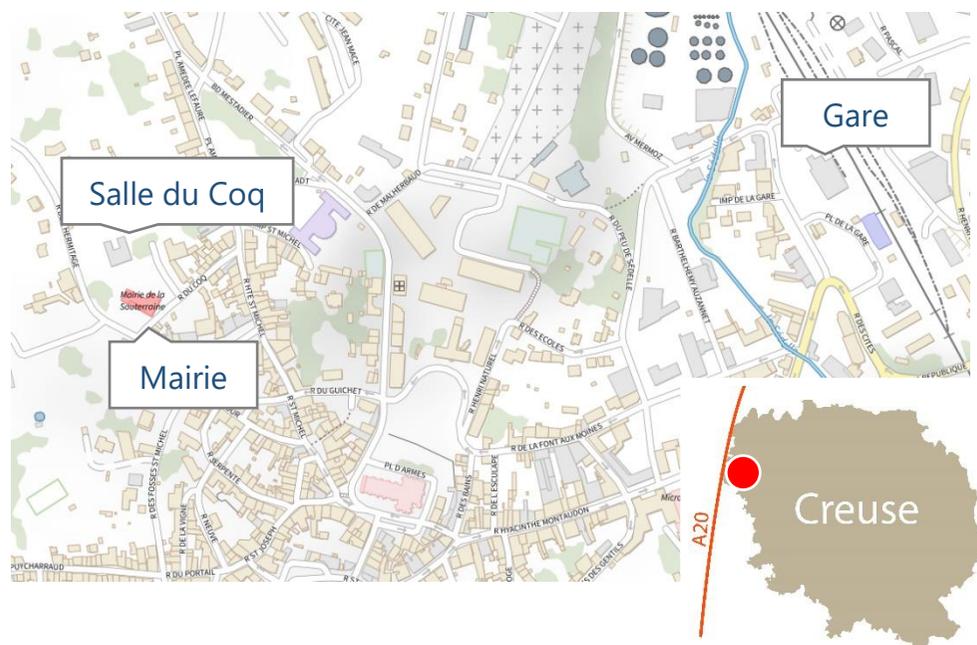
**Par le train :** La salle se situe à **15 min** à pied de la gare de La Souterraine, nous pourrions organiser des « navettes » si nécessaire

**Par la route :** Suivre le Centre de ville de La Souterraine

**Parkings à proximité :** Quelques places de parking sont disponibles à la mairie et dans les alentours

**Équipement :** Prévoir seulement des vêtements pour le terrain, adaptés à la météo.

**Les règles sanitaires seront définies selon le contexte en vigueur et vous seront précisées en amont de la réunion**



### Pour plus d'informations :

Alan MEHEUST  
[alan.meheust@reseau-cen.org](mailto:alan.meheust@reseau-cen.org)  
Tél : 06 21 88 81 91

ou

Agnès RAYSSÉGUIER  
[agnes.raysseguier@reseau-cen.org](mailto:agnes.raysseguier@reseau-cen.org)  
Tél : 06 29 92 44 17

Voir aussi le site du [Centre de Ressources Loire nature](http://Centre de Ressources Loire nature)



## Journée technique

# Prise en compte des EEE dans les documents de planification et CCTP

La Souterraine (23), le 12 octobre 2021



Avec le soutien de :



[agence.eau-loire-bretagne.fr](http://agence.eau-loire-bretagne.fr)

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional

Organisée en partenariat avec :



PAYS CREUSOIS FREDON





## Contexte

Le groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » propose depuis 2002 un accompagnement des gestionnaires et des collectivités, dans le cadre du plan Loire grande nature. Cet accompagnement peut se manifester par des conseils techniques, de l'information, de la formation et un soutien direct de la part de certains membres. La coordination et le suivi des actions a été confiée à la FCEN depuis 2007 qui s'appuie sur un réseau d'experts, de gestionnaires et de partenaires qui partagent leurs connaissances et leurs expériences.

La gestion des EEE peut être appréhendée à l'échelle du territoire où les activités et les paysages naturels sont connectés et cohérents d'un point de vue administratif. Chaque acteur a alors un rôle à jouer notamment pour limiter les introductions, agir rapidement sur les espèces émergentes, limiter la dispersion des espèces problématiques afin d'en atténuer les impacts et enfin restaurer les écosystèmes endommagés. Dans toutes ces situations il convient alors de planifier ces actions et d'anticiper les différentes situations. Les documents de planification à différentes échelles : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), Plan Local d'Urbanisme (PLU), Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), peuvent servir d'outils pour une prise en compte raisonnée de la problématique des EEE, sur lesquels pourront se baser les collectivités dans le cadre d'une gestion à large échelle de ces espèces

Un autre document accompagne cette fois-ci les gestionnaires dans leurs différents chantiers et travaux d'aménagements : le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Lorsque des EEE sont présentes sur les sites concernés, elles doivent être prises en compte de façon adaptée, et ceci, dès la conception du projet. Le CCTP permet alors aux maîtres d'ouvrage de prescrire les bonnes pratiques à adopter.

## Objectifs

Chacun à son échelle doit se référer à un document d'urbanisme avant de concevoir un projet, un aménagement. Certains acteurs sont même directement en charge de leur rédaction. La question des EEE dans ces documents est récente et il y a cependant un vrai besoin de retours d'expérience et d'expertise sur la question des EEE. Nous proposons donc aux participants d'exposer leurs besoins et de faire émerger des idées et des pistes de réflexions à partir de cas d'études, pour essayer d'apporter des réponses avec l'appui d'experts.

La seconde partie de journée sera dédiée à la présentation de solutions concrètes pour une meilleure prise en compte des EEE dans les projets d'aménagement grâce au CCTP, avec une mise en situation sur le terrain.

Les échanges et les réflexions de cette journée alimenteront les futures productions du groupe de travail EEE Loire-Bretagne pour renforcer notre appui à gestionnaires dans leurs démarches

**Cette journée s'adresse aux acteurs, gestionnaires et structures intéressées par cette thématique : collectivités, syndicats de rivières, associations, élus, entreprises de TP, bureaux d'étude, etc.**

9h : Accueil des participants

### 9h30 : Introduction

- Accueil par les élus de La Souterraine
- Présentation de la journée et de la thématique *Alan Méheust - FCEN*
- Présentation des réseaux d'acteurs en Limousin et Nouvelle-Aquitaine, *Amélie Bodin – CPIE PAYS Creusois, Christel Goutieras – FREDON Haute-Vienne, Amandine Ribreau – ARB NA*

### 10 h : Améliorer la prise en compte des EEE dans les documents de planification

- Présentation du cas d'étude
- Atelier de réflexion en groupe
- Restitution et échanges

### 12h : Introduction de la sortie terrain et à la prise en compte des EEE dans les CCTP

- Prise en compte des EEE dans les CCTP, présentation et échanges, *Mireille Boyer - AQUABIO*
- Présentation de la sortie terrain

12h30 : Repas (Le menu vous sera proposé en amont de la journée)

### 14h : Sortie terrain, améliorer la prise en compte des EEE dans les CCTP

- Cas d'étude avec l'école de la Souterraine et la dissémination de renouées, *Yannick Filloux – La Souterraine et Mireille Boyer - AQUABIO*
- Cas d'étude avec un projet de restauration d'un étang envahi par *Lagarosiphon major*, *Elodie Mourieux – SIASEBRE et Amélie Bodin – CPIE PAYS Creusois*

17h : fin de la journée technique

